

JOURNAL



Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/

Soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale 10-13 octobre 2022 Le Caire (Égypte)

EMRO/RC69/DJ/4 13 octobre 2022

Documents Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et

français sur le <u>site Web</u> dédié au Comité régional. Les participants sont priés

de bien vouloir consulter les documents en ligne.

Accès à l'Internet La réunion se déroulera à la fois en présentiel et virtuellement à l'aide de la

plateforme de vidéoconférence Zoom dont l'accès est facilité par le Bureau régional de l'OMS au Caire (Égypte). Les modalités d'accès à la plateforme

virtuelle vous seront communiquées à l'issue du processus d'inscription.

Assistance Vous trouverez <u>ci-dessous</u> des conseils utiles sur la manière de vous

connecter et de naviguer sur la plateforme virtuelle du Comité régional, ainsi que des coordonnées utiles pour les services d'appui informatique et

administratif dudit Comité.

Déclarations Des déclarations écrites d'au plus 600 mots peuvent être soumises pour

publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-neuvième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre.

Veuillez envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgogovbod@who.int, en indiquant le nom de la délégation du

pays/de l'entité dans l'objet du courriel.

Publications de l'OMS Les publications de l'OMS sont disponibles sur le site Web dédié au Comité

régional.

Sécurité Si vous participez en personne, veuillez porter votre badge d'identification

RC69 de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.

Interventions Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité

régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer à l'adresse électronique suivante : emrgogovbod@who.int. Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau

régional.

CompositionLe Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire **et participation**Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Dans le cadre de la modalité

de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Dans le cadre de la modalité hybride du Comité régional, les délégations des États Membres peuvent participer en personne ou accéder à la plateforme Zoom. Les conseillers et représentants d'autres entités invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional pourront suivre les séances et les débats par

webcast.

Langues Les langues de travail du Comité régional sont l'anglais, l'arabe et le français.

Les déclarations effectuées dans ces langues seront interprétées

simultanément dans les deux autres langues. Les membres des délégations des États Membres pourront suivre les réunions dans la langue choisie en



JOURNAL

Publié en anglais, arabe et français

Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/

sélectionnant la langue préférée lors de la connexion à la plateforme Zoom. La réunion sera également diffusée sur le Web en plusieurs langues. Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web dédié au Comité régional. Aucun document ne sera envoyé par la poste. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.

Plateforme virtuelle du Comité régional

Une plateforme virtuelle permettant d'accéder à une simulation le Bureau régional a été mise au point. Elle présente une exposition des exemples de réussite des États Membres de la Région, que l'on peut également voir sur place, dans le hall d'entrée du Bureau régional. Une place de marché virtuelle met à disposition un espace d'exposition constitué de stands qui présentent des produits de sensibilisation et des produits techniques appartenant à un éventail sélectionné d'initiatives régionales de l'OMS. Ces derniers peuvent enregistrer des documents et des présentations dans un porte-documents virtuel pour les consulter ultérieurement. Par la suite, les éléments enregistrés seront également envoyés par courriel aux participants. Les participants peuvent discuter par chat ou en personne avec l'équipe technique concernée pour toute question ou demande de renseignements sur le contenu affiché.

1. Programme de travail

Jeudi 13 octobre 2022

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
Séance 1	Suivi de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif – questions programmatiques et budgétaires	
4 a)	Prolongation du treizième programme général de travail, 2019-2023, jusqu'en 2025	EM/RC69/9
4 b)	Consultations des États Membres sur le budget programme 2024-2025	EM/RC69/10
Séance 2	Suivi de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif – questions de gouvernance	
4 d)	Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la cent cinquante-deuxième session du Conseil exécutif de l'OMS	EM/RC69/11- Annexe 1
4 f)	Le point sur la transformation	EM/RC69/13
	Suivi de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif – questions techniques	
4 c)	Résolutions et décisions d'intérêt régional adoptées par la Soixante- Quinzième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à ses cent cinquantième et cent cinquante et unième sessions	EM/RC69/11
4 h)	Stratégie mondiale de lutte anti-infectieuse	EM/RC69/15
4 i)	Renforcement des essais cliniques afin de fournir des données probantes de qualité sur les interventions sanitaires et d'améliorer la qualité et la coordination de la recherche	EM/RC69/16
4 j)	Initiative mondiale Santé pour la paix	EM/RC69/17
4 k)	Promotion du bien-être et de la santé	EM/RC69/18
	Déclaration de l'Association du personnel de la Région de la Méditerranée orientale (EMRSA)	
Séance 3	Désignations :	
8	Désignation d'un État Membre appelé à siéger au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales	EM/RC69/24
Séance 4	Adoption du rapport, des résolutions et des décisions	
Séance 5	Séance de clôture	
	(La séance de clôture sera suivie d'une conférence de presse – espace accueil du Bureau)	

2. Rapport des réunions

Mercredi 12 octobre 2022

Accélérer la prévention, la maîtrise et l'élimination des maladies transmissibles grâce à l'intégration : optimiser le soutien de Gavi et du Fonds mondial

Ces dernières années, les progrès sur la voie des ODD liés à la santé pertinents ont stagné ou ont été retardés par la pandémie de COVID-19. La collaboration avec l'OMS, Gavi et le Fonds mondial permet désormais aux pays de la Région de mettre à profit les nouvelles stratégies de financement ainsi que d'élaborer des approches renforcées et intégrées centrées sur la personne. Une approche stratégique composée de six parties a été définie et constitue la base d'une série de mesures qui seront proposées dans un projet de résolution du Comité régional pour être examinées par les délégués. Pris dans leur ensemble, le document technique et les mesures proposées représentent un appel à l'action dans ce domaine essentiel.

M. Alex de Jonquieres, représentant de Gavi, l'Alliance du Vaccin, s'est félicité du fait que l'approche proposée soit axée sur les personnes les plus marginalisées et qu'elle permette de passer d'une approche centrée sur les programmes à une approche centrée sur la personne. Il a également salué le fait que l'accent ait été mis sur les mesures que l'OMS et les pays eux-mêmes peuvent prendre pour agir, étant donné que ce sont les pays qui décident finalement du moment et de la manière d'utiliser les financements de Gavi. Il faut désormais s'appuyer sur les progrès réalisés et Gavi s'est engagée à aller de l'avant dans ce domaine.

Le Dr Ibrahim Faria du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a mis en évidence l'historique des investissements importants réalisés par le Fonds mondial dans le domaine de la santé. Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, le monde doit maintenant accélérer ses efforts s'il veut se remettre sur la bonne voie pour atteindre les objectifs pertinents pour la communauté sanitaire internationale. Le Fonds mondial se félicite de l'initiative qui a été présentée et s'engage à soutenir sa mise en œuvre.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Somalie, Iraq, Palestine, Maroc, République islamique d'Iran, Bahreïn, Pakistan, Tunisie, Yémen et République arabe syrienne.

Le Directeur, Couverture sanitaire universelle/Département de la Lutte contre les maladies transmissibles, a exprimé ses remerciements à Gavi et au Fonds mondial pour le soutien qu'ils ont fourni à la rédaction du document technique et la mise en place des mesures connexes. Des programmes solides de lutte contre les maladies transmissibles sont essentiels pour protéger et améliorer la santé, notamment en renforçant les capacités de détection des flambées et de riposte.

La Directrice de la Gestion des programmes a remercié tous les représentants pour leurs observations encourageantes. À mesure que les difficultés de financement augmentent, il devient de plus en plus nécessaire d'optimiser et de maximiser l'efficacité de toutes les ressources disponibles. Les mesures proposées iront au-delà des questions de financement et permettront aux pays de contrôler la manière dont les fonds sont utilisés pour obtenir l'effet maximum en matière de prévention, de maîtrise et d'élimination des maladies transmissibles.

Promouvoir la santé et le bien-être dans la Région de la Méditerranée orientale : de la théorie à l'action pour réaliser les Objectifs de développement durable liés à la santé

La Directrice, Département Amélioration de la santé des populations, a présenté une approche proposée pour améliorer la promotion de la santé et du bien-être dans la Région. La promotion de ces deux éléments est désormais de plus en plus considérée comme essentielle pour édifier des systèmes de santé résilients et atteindre les Objectifs de développement durable. Il existe déjà de nombreuses initiatives et réalisations notables en matière de santé et de bien-être dans les pays de la Région, y compris dans les pays qui font face à des situations d'urgence. L'OMS encourage maintenant les États Membres à accélérer les efforts grâce à des mesures prises dans les cinq domaines prioritaires : l'adoption d'une approche systémique de la promotion de la santé ; l'adoption d'une approche de la promotion de la santé et du bien-être en fonction du milieu ; l'amélioration de la littératie en santé afin de promouvoir la santé et le bien-être ; le renforcement de la participation et de l'inclusion des communautés ; et le développement des capacités institutionnelles en matière de promotion de la santé. L'OMS élaborera une feuille de route régionale pour guider les États Membres, et fournira également un appui technique pour mener des recherches interdisciplinaires, partager des données probantes pour l'élaboration des politiques et élaborer des cadres de mesure pour évaluer les progrès accomplis.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Palestine, Iraq, Soudan, République islamique d'Iran, Libye, Bahreïn, Pakistan, Liban et Yémen.

La Directrice, Département Amélioration de la santé des populations, s'est félicitée des retours d'information des représentants, qui ont notamment donné des exemples d'initiatives réussies dans de nombreux pays. Elle a souligné l'importance d'une approche multisectorielle, qui favorise la paix et agit sur tous les déterminants de la santé.

La Directrice de la Gestion des programmes a fait remarquer que la Région est en train de devenir un leader mondial en matière de promotion de la santé et a souligné que la promotion de la santé et du bienêtre est une approche qui présente un bon rapport coût-efficacité à long terme.

Faire progresser la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » dans la Région de la Méditerranée orientale

La Responsable, Préparation aux situations d'urgence et Règlement sanitaire international, a présenté un exposé sur la progression de la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » dans la Région de la Méditerranée orientale. La mise en œuvre de cette approche nécessite la mobilisation de multiples secteurs, disciplines et communautés pour travailler ensemble à la lutte contre les menaces sanitaires, telles que les zoonoses émergentes et réémergentes, les maladies à transmission vectorielle et les maladies tropicales négligées, la sécurité sanitaire des aliments, la résistance aux antimicrobiens et les questions environnementales. Cette approche est particulièrement importante pour une Région qui est profondément touchée par des situations d'urgence résultant d'un vaste ensemble de risques. Le document technique, a-t-elle déclaré, fournit des orientations pour adopter l'approche et accélérer sa mise en œuvre adaptée aux situations des pays, en s'appuyant sur une évaluation conjointe des risques et une hiérarchisation des priorités. Il s'appuie sur le projet de plan d'action conjoint en faveur de l'approche « Une seule santé » (2022-2026), élaboré par le partenariat quadripartite récemment créé, qui se compose de l'OMS, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation mondiale de la santé animale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Il met l'accent en particulier sur la lutte contre les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens et la sécurité sanitaire des aliments en tant que menaces prioritaires liées à l'approche « Une seule santé ». Elle a invité le Comité régional à approuver le cadre régional et la résolution y afférente.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Iraq, Koweït, Liban, Égypte, Maroc, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Soudan, Palestine, Bahreïn et Pakistan.

La Responsable, Préparation aux situations d'urgence et Règlement sanitaire international, a déclaré que la collaboration multisectorielle pour mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » au niveau des pays demeurait un défi pour de nombreux pays dans une Région confrontée à diverses menaces sanitaires. Les plans sont principalement mis en œuvre par le biais de programmes verticaux, ce qui a entravé les progrès vers la réalisation des objectifs. Ce cadre a pour objectif de guider les pays dans la prise de dispositions institutionnelles, le renforcement des capacités pluridisciplinaires et la mise en œuvre d'interventions visant à prévenir les menaces et les problèmes sanitaires, à s'y préparer, à les détecter et à y répondre. Elle a conseillé aux pays de mettre en œuvre des stratégies et plans conjoints afin de mobiliser suffisamment de ressources nationales et extérieures pour renforcer et maintenir l'approche « Une seule santé » au niveau des pays.

La Directrice de la Gestion des programmes a réitéré l'importance de promouvoir la collaboration multisectorielle pour mettre en œuvre le cadre d'action et a déclaré qu'un soutien serait fourni par le partenariat quadripartite, mais qu'il était essentiel de faire preuve d'un engagement politique de haut niveau et d'une prise en main au niveau national, de mettre en place une gouvernance et un leadership clairs et d'appliquer une approche systématique.

Stratégie régionale pour la promotion de la santé numérique dans la Région de la Méditerranée orientale (2023-2027)

Le Directeur, Département Science, information et diffusion des savoirs, a présenté une vue d'ensemble de la technologie numérique pour la santé dans la Région et de l'élaboration d'une stratégie régionale pour accroître sa disponibilité et son utilisation. Les opportunités et les défis de la santé numérique ont été clairement mis en évidence pendant la pandémie de COVID-19, l'accès des populations aux soins de santé étant devenu limité. Il a déclaré qu'à la suite de la publication de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la santé numérique 2020-2025, une orientation stratégique adaptée aux besoins des pays est désormais nécessaire pour réaliser pleinement le potentiel de la santé numérique dans la Région. Il a

présenté un projet de stratégie régionale pour la santé numérique fondée sur les quatre objectifs stratégiques suivants : renforcer la gouvernance de la santé numérique, ainsi que les normes et critères aux niveaux régional, national et infranational ; faire progresser l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de santé numérique ; favoriser les systèmes et les réseaux de santé numérique centrés sur la personne ; et promouvoir la collaboration entre les parties prenantes aux niveaux régional et national pour faire avancer la santé numérique, l'application des connaissances et l'innovation. Les États Membres ont été encouragés à collaborer avec les parties prenantes nationales, à élaborer une architecture de la santé numérique et des plans d'investissement, à entreprendre le renforcement des capacités nationales en matière de santé numérique et à investir dans des systèmes de santé numérique interopérables reposant sur des normes. L'OMS fournira un appui politique et technique, mobilisera des ressources, aidera à résoudre les problèmes de confidentialité et de sécurité et facilitera l'établissement de rapports de situation. La collaboration avec les partenaires sera la clé du succès. La santé numérique se développe dans tous les pays et, si elle est adoptée avec prudence, elle pourrait apporter d'énormes gains en matière de santé. Il a invité les délégués à adopter la stratégie régionale et à s'engager à mettre en œuvre les stratégies nationales en faveur de la santé numérique.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Bahreïn, Soudan, Iraq, Palestine, Arabie saoudite, Libye, Liban, Yémen, République islamique d'Iran et République arabe syrienne.

Le Directeur, Département Science, information et diffusion des savoirs, s'est félicité des interventions effectuées et a déclaré qu'elles seraient prises en compte. Il a fait remarquer que les questions relatives à l'efficacité, à l'accessibilité économique, à l'accessibilité, à la qualité et à l'équité, notamment en ce qui concerne la littératie et l'infrastructure numérique, sont toutes importantes et sont abordées dans le document technique. Il a reconnu l'importance d'établir des normes et des critères, notamment en matière de sécurité des données. Il importe également de tirer des enseignements au niveau des pays de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné, et ce, tant dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu, à l'intérieur et à l'extérieur de la Région. Un autre domaine essentiel est celui de la formation, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des informations sur les causes de décès et les normes éthiques en matière de santé numérique. Le Directeur a déclaré que l'OMS se réjouit à la perspective de collaborer avec les États Membres pour faire progresser la santé numérique dans la Région.

La Directrice de la Gestion des programmes, notant l'impact de la pandémie de COVID-19 et la prolifération des applications de santé numérique, a déclaré que des stratégies sont nécessaires pour établir des approches claires et adaptées au contexte. L'OMS soutiendra la mise en œuvre des stratégies régionales et nationales et fournira des orientations normatives, techniques et éthiques. Elle a fait observer la nécessité d'évaluer si le numérique permet d'obtenir de meilleurs résultats sanitaires et de quelle manière. Elle a noté, par ailleurs, que l'OMS a un rôle à jouer dans l'établissement des bases factuelles et le partage des bonnes pratiques.

Autres réunions

Une table ronde a été organisée sur l'appui aux États Membres dans l'accélération de la réalisation des ODD en rapport avec la santé, grâce à l'action conjointe des équipes de pays des Nations Unies. Elle comprenait une discussion animée par des experts de la Région de la Méditerranée orientale.

Une seconde table ronde a eu lieu sur le thème : « mobiliser des partenariats pour mener des actions collectives et transformatives afin d'instaurer la santé pour tous et par tous ». Elle comprenait une discussion animée par des experts de la Région de la Méditerranée orientale.

Une réunion à huis clos s'est tenue en ce qui concerne le Prix de la Fondation de l'État du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale.

Le Comité de rédaction a tenu sa réunion.